



Conseil des délégués du lundi 29 avril 2019

- 1) Fondation Raoul Follerau et repas solidaire
Remise d'un chèque de 533,30 € à M Flouriot qui représente la fondation Raoul Follereau suite au repas solidaire du 5 avril. 229 repas « solidaires » ont été servis ce jour-là.
- 2) Conseil d'établissement ce jeudi 2 mai : Le collège souhaite avancer avec ses élèves, pour ses élèves. L'invitation est relancée pour les élèves afin qu'ils viennent à ce conseil avec les adultes pour faire des propositions et des engagements sur 3 domaines : les méthodes de travail, la coopération, les enjeux pour notre planète.
- 3) Kermesse du 9 juin : nous souhaitons que des élèves du collège préparent des danses, chants, ou autres lors de l'après-midi comme les élèves de primaire. Faites-vous connaître.
- 4) Pardon de la St Yves : la messe se déroulera à 10h à la cathédrale. A la sortie vers 11h30, il faudra des volontaires pour se relayer et porter les banderoles tout au long du parcours qui dure 2h environ.
- 5) Restauration : la décision définitive sera prise le lundi 6 mai. Le souhait d'une restauration sur place a été retenu par les membres de l'OGEC. Il reste à se mettre d'accord pour le contrat.
- 6) Fruits bio du mercredi : les élèves délégués souhaitent que la vente continue mais avec d'autres fruits que des pommes.

Prochain conseil des délégués le vendredi 17 mai à 12h05 au CDI